

1. GROUPE : Ensemble pour un avenir maîtrisé

A vous,

En public, M.Delhomez a accusé le président de l'association « défendons Picourenc » de faux. D'après le maire, l'installation d'activités polluantes est impossible car la zone de Picourenc est complète. Il n'y a plus de place. Or, vous avez pu voir un panneau précisant que cette zone dépend de la CAPG. Le développement économique est une compétence obligatoire dans l'interco. La CAPG gère l'intérieur de la zone. Les accès extérieurs sont gérés par les communes. Alors, comment M.Delhomez peut-il affirmer qu'aucune activité polluante ne s'installera à Picourenc en cas de départ d'une d'entre elle? E.Trouche : 0681416348.

Que font les pouvoirs publics ?

Depuis quelques temps, nous avons pu constater que les containers de Peymeinade débordent de toute part. En de nombreux points de collecte des tas d'immondes s'offrent à la vue de tous. Les Peymeinadois sont en droit d'exiger que ce problème d'hygiène publique soit résolu au plus vite. Rappelons que la TAXE d'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES acquittée par les Peymeinadois à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) n'a jamais été aussi élevée. Rappelons que Peymeinade n'est pas une ville du quart-monde.

Myriam COMANDUCCI-CASSARINI

2. GROUPE GAUCHE : Bien vivre à Peymeinade (BVAP)

Trop c'est trop ! Face à l'insistance du maire à stigmatiser notre groupe en l'affublant de l'étiquette « Groupe Gauche », nous avons interpellé le préfet pour la deuxième fois afin qu'il fasse respecter l'inscription officielle déposée à la préfecture en 2014 : Groupe sans étiquette « Bien Vivre A Peymeinade ». Rappelons que cet intitulé méprisant ne touche pas uniquement les élus de ce groupe mais les 1674 Peymeinadois (39 %) qui ont voté pour cette liste en 2014. Suite à notre première demande en 2015, le préfet avait adressé un rappel à l'ordre au maire qui n'en n'a pas tenu compte. Nous vous communiquons donc ci-dessous un extrait du nouveau courrier envoyé au préfet parce que nous refusons d'être enfermés dans une communication mensongère !

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je me permets de revenir sur la question soulevée par mon collègue M. Bazalgette en 2015 à propos de la persistance du maire de Peymeinade à affubler notre groupe « Bien vivre à Peymeinade » d'une étiquette fausse. Malgré la lettre que vous lui avez adressée en mars 2015 pour lui rappeler que la liste avait été enregistrée dans la catégorie « Divers » et malgré nos multiples interventions, il persiste voire en rajoute en faisant paraître nos communications sous l'intitulé « groupe gauche », introduisant par là même, en plus d'une stigmatisation politique, un qualificatif pour le moins dévalorisant. Au passage, il est à noter que l'autre groupe d'opposition qui est, lui, déclaré à droite, n'est présenté que sous son appellation officielle sans précision de tendance politique. Aussi, face à cette « double peine », nous sollicitons à nouveau votre intervention afin que soit mis un terme à cette situation. Je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Pour les élus du groupe « Bien vivre à Peymeinade » Catherine Seguin-Kuratlé